



Kleintiere Bern-Jura
Petits animaux Berne-Jura



Der lebendige Verband

Suppression de la certification

Contreproposition à la proposition du comité de Petits animaux Suisse

Selon nous la proposition du comité de Petits animaux Suisse de supprimer la certification, ne correspond pas au but recherché et doit être rejetée. C'est la raison pour laquelle nous faisons la contreproposition ci-après :

La forme actuelle de certification avec un engagement de personnel et des contraintes administratives doit être abandonnée. Toutefois il faut continuer à développer l'idée de base, c'est-à-dire offrir un label pour une détention exemplaire des petits animaux. Ceci doit se faire en collaboration avec l'OSAV. En même temps les conseillers à la protection des animaux devront avoir plus de poids afin de simplifier les structures et les démarches qui aboutiront à ce label. Pour nos membres, cette détention exemplaire ne doit pas être contraignante, au contraire elle doit procurer de la satisfaction. Le but étant de compter un maximum d'élevages détenus dans des conditions exemplaires.

Motivation :

- La certification que l'on connaît jusqu'à présent a été un échec au niveau du nombre d'élevages qui ont été certifiés. Il ne sert à rien de persister dans cette direction.
- Les rares éleveurs qui sont certifiés n'ont pas de retombées directes, au contraire ils ont des charges financières et organisationnelles. C'est le bien-être des animaux qui doit être au centre des préoccupations, cela ne doit pas servir des intérêts personnels.
- La gestion administrative telle qu'on la connaît aujourd'hui doit être abandonnée. En lieu et place on instaurera un label qui récompensera un grand nombre d'éleveurs pour la qualité exemplaire de la détention de leurs animaux.
- D'entente avec le conseil pour la protection des animaux, on élaborera un document qui servira de base pour reconnaître et honorer les détentions exemplaires. On n'aura plus besoin d'une certification séparée. Le label « détention exemplaire » pourra être délivré par les conseillers à la protection des animaux, ce qui donnera encore davantage de valeur à cette fonction.
- Vis-à-vis des autorités et du public en général, il est important pour Petits animaux Suisse de pouvoir démontrer qu'un grand nombre d'élevages sont labellisés.
- Un abandon pur et simple de la certification serait un mauvais signal vis-à-vis de l'extérieur.
- Pour la réalisation de notre proposition il faut créer un groupe de projet qui serait chargé de préparer un concept à présenter d'ici la VOK 2017 et qui serait ensuite soumis pour acceptation à l'assemblée des délégués 2017.

Nous prions le comité de Petits animaux Suisse d'étudier cette contreproposition et de la soumettre au vote lors de l'assemblée des délégués de Weinfelden.

Lukas Meister
Petits animaux Berne-Jura
Wyssachen, 31.12.2015